



Assemblée générale du 26 mai 2025

L'Assemblée générale Ordinaire du CSEL s'est tenue le 26 mai 2025 à la Maison des Mines, 270 rue Saint-Jacques 75005 Paris, de 18h 30 à 20 h 30.

L'Assemblée du CSEL est ouverte à 18h30 par son président, Bernard de Boischevalier qui remercie l'auditoire pour sa présence. 13 membres sont présents. Il indique l'ordre du jour :

1. L'année 2024 : rapport moral et d'activités suivi d'un diaporama sur le séjour 2025 à Lomé puis rapport financier.
2. 2025 : Perspectives et budget
3. Nouvelles de la Fédération ESPPER
4. Élection du Conseil d'Administration
5. Questions

1. L'année 2024 : rapport moral et d'activités suivi d'un diaporama sur la vie quotidienne dans les foyers puis rapport financier

*Le rapport moral et d'activités 2024 a été distribué à tous les participants. [\[voir ici\]](#)

*Ont été évoqués : la composition inchangée du Conseil d'Administration, les 5 réunions du Conseil d'Administration, les 2 lettres d'information et la carte de vœux envoyées aux donateurs, les échanges fréquents avec les coordonnateurs des foyers et la Présidente de l'APPEL lors de ses déplacements à Paris, surtout vers la fin de l'année. Deux membres du Conseil d'administration se sont rendus à Lomé en février 2024. Ce voyage (dont le compte-rendu a été fait lors de l'AG 2024 et reste disponible sur le site du CSEL) a permis de découvrir les nouveaux intervenants de l'APPEL, ainsi que la nouvelle résidence du CAJED. Ce fut également l'occasion de rencontres et d'échanges avec les dirigeants et le personnel des deux structures ainsi qu'avec les pensionnaires et les externes de l'APPEL comme avec les ex-pensionnaires du CAJED ou encore des associations amies.

*A l'APPEL :

En mars 2025 (voyage sur place) l'effectif total était de 61 jeunes dont 29 enfants internes et 32 externes de plus de 16 ans réinsérés en famille et recevant une allocation mensuelle de l'APPEL.

La situation financière était relativement équilibrée jusqu'à présent, mais nous regrettons de ne pas avoir encore reçu de document précis concernant la situation financière de l'APPEL depuis le changement de direction. L'assemblée demande au conseil d'administration de faire pression sur l'APPEL pour obtenir ces documents.

*Au CAJED

Le foyer du CAJED a de nouveau déménagé car le loyer précédent avait été brutalement augmenté. Le nouveau foyer est plus spacieux. Il a été présenté pendant l'AG. Un effectif total (en mars 2025) de 17 jeunes dont 11 pensionnaires scolarisés et 6 externes réinsérés dans leur famille. Ils sont **collégiens, lycéens**, en attente d'un contrat d'apprentissage ou apprentis.

Une situation financière plus difficile mais soutenue à la marge par quelques associations comme Un Espoir Un sourire ou 123 TOGO.

La communication régulière d'éléments budgétaires reste toujours un défi pour nos partenaires qui font face à des situations financières fragiles. Mais les activités en faveur des enfants et des jeunes se poursuivent, ce qui est notre motivation pour continuer notre action de soutien ici en France.

* Convention avec l'association Médias Ebène

En septembre 2024, nous avons été sollicités par l'association Médias Ebène, active depuis 1960 dans le soutien aux médias en francophonie africaine pour les aider dans la question des dons qu'elle recevait et destinés à une action « enfants de la plage » à Lomé qui s'était développée suite à leur implantation à Lomé, en dehors de leur objet social.

Après discussions et rencontres, nous avons signé une convention le 3 décembre 2024 pour assurer la réception des dons destinés à cette action et leur transfert à Lomé, sans que cela n'interfère avec les flux financiers destinés au CAJED et à l'APPEL. Les volumes sont modestes et restent dans le cadre de nos capacités de gestion. Une période d'essai d'un an a été prévue.

Ceci a aussi été l'occasion de rencontres sur place entre les responsables de leur action « enfants de la plage » et le coordonnateur du CAJED. De la même manière, le président de Médias Ebène, lors d'un séjour à Lomé en décembre, a pu rendre visite au CAJED. L'avenir dira si des collaborations locales pourront se développer ou non.

Le rapport moral est approuvé et adopté à l'unanimité.

2. 2025 : Perspectives et budget

Le rapport financier a été présenté par le trésorier (voir ici)

Extrait :

Tant pour le budget 2025 révisé que pour le budget 2026 initial, des contraintes très fortes orientent les prévisions présentées à cette assemblée générale du CSEL avec :

- Le retour, certes bien limité, de la croissance des recettes courantes du CSEL.
- Le niveau global des besoins à Lomé qui poursuit son augmentation marquée, du fait de l'inflation et aussi des jeunes de plus de 16 ans restant soutenus par l'APPEL et le CAJED (en ville) alors que des plus jeunes sont intégrés dans les foyers.
- La nécessité d'obtenir des ressources supplémentaires (après les 3 années soutenues par REVIVRE) pour pouvoir maintenir un suivi des anciens des foyers

Le rapport financier est approuvé et adopté à l'unanimité

3. Nouvelles de la Fédération d'ESPPER :

Jacqueline Peltre, membre du Conseil d'Administration de la Fédération ESPPER nous rappelle que ESPPER peut fournir une aide ponctuelle sur des projets d'investissement et non de fonctionnement qui devront être présentés avant le 30 septembre.

4 Élection du Conseil d'Administration

Pas de changement

[\[voir ici\]](#)-